

PRIMORDIAL POUR LES AGENTS

Le CDAS de la Marne s'est réuni le 7 juin 2023, pour la 1^{ère} fois, suite aux élections professionnelles de décembre 2022.

Cette 1^{ère} réunion en 2023 avait pour objet un bilan de l'année 2022 et les actions 2023 (*arbre de Noël, sorties...*).

Dans sa [déclaration liminaire](#), **FO Finances** a rappelé le climat dégradé subi par les agents et le rôle primordial de l'Action Sociale.

AIDES ET NOUVEAUTÉS

Le CNAS (*Conseil National de l'Action Sociale*) a validé les actions suivantes le 31 mai 2023.

► Aide Logement Enfants Étudiants (ALEE)

Élargissement en 2023 de la prestation mise en place au 1^{er} juillet 2021 par un barème assoupli.

► Chèque Famille Finances (CESU 6-12 ans)

Étendu de 6 ans jusqu'aux **14 ans** révolus de l'enfant et jusqu'aux **17 ans** révolus des enfants de famille monoparentale ou porteurs de handicap soumis à un barème de ressources revalorisé de 5 %.

RAPPEL : CESU 0-6 ANS disponible auprès de l'Action Sociale Interministérielle

► Chèque Sport Finances

Création d'une nouvelle prestation d'aide de 50€ ou 80€ pour les enfants de **12 à 17 ans** révolus soumis au quotient familial qui devrait être effective en septembre 2023 sous réserve des délais de mise en place du nouveau marché.

Le Secrétariat Général (SG) communiquera vers les agents d'ici le début d'été.

BILAN 2022

POINTS MARQUANTS

- Arbre de Noël réussi et apprécié : il s'est déroulé à la patinoire de Châlons (*remerciements à tous les bénévoles*).
- Opération « Chocolats » mise en place par la délégation dans un délai très court en décembre suite à un reliquat de budget : distribution de 133 ballotins dans tous les services du département. Action très appréciée.
- Sorties rencontrant un fort succès : Bartabas à Versailles, Mer de sable, Journée à Paris.
- Consultations psychologiques : hausse des demandes de « bons » traduisant le mal-être grandissant parmi les agents.

ACTIONS 2023

ARBRE DE NOËL

Il se déroulera le samedi 2 décembre au cinéma « Le Palace » à Épernay. Le site sera privatisé de 9h00 à 14h00 : toutes les modalités seront précisées par la délégation à l'automne.

Le catalogue « papier » ou « démat » sera transmis aux agents en juin (*réponse à transmettre au plus tard fin juillet*).



Section **FO-DGFIP** de la Marne

DDFiP 12 rue Sainte Marguerite 51000 Châlons en champagne
Secrétaire Départemental : Sylvain COMMENCAIS Tél : 06 17 40 61 39
Mail : fo.ddfip51@dgfip.finances.gouv.fr
Site : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/051/>

SORTIES

- **Médiévales de Champagne** à Muizon le 27 mai au tarif de 20€ pour les agents et 10€ pour les enfants (*entrée et repas*) : sortie appréciée.
- **Parc Astérix** le 17 juillet et le 14 août au tarif de 50€ la place (*transport et entrée*).
- **Braderie de Lille** le 2 septembre au tarif de 20€ la place (*transport*).
- **Soirée Années 80** au Kabaret de Tinquieux (*date à déterminer à l'automne*) au tarif de 20€ (*entrée*).

AIDES PSYCHOLOGIQUES

Le CDAS a validé la proposition de prise en charge de **9 séances** (*au lieu de 7 jusqu'en 2022*) :

- Consultation individuelle : 40€ /séance
- Consultation Familiale : 70€ / séance

Le constat est une demande croissante des agents en position de stress, de mal-être... pour des raisons professionnelles et/ou personnelles.

Listes des psychologues et informations
auprès de l'assistante sociale

AIDES JURIDIQUES

Maintien de la prise en charge d'une consultation à hauteur de 70€.

Listes des avocats et informations
auprès de la délégation

SOPHROLOGIE

Cette prestation (*nouvelle en 2022*) n'est pas reconduite en raison d'un succès mitigé (*prise en charge de 30€ / séance limité à 2 séances*).

CRÈCHES

La régionalisation de l'Action Sociale mise en place en 2023, présentée par le SG comme un atout pour les agents, montre déjà ces premiers effets négatifs. Le nombre de « berceaux » réservé dans les crèches n'est plus que de 5. Il était de 7 en 2022.

InFOs Action Sociale (*Aides, Prestations...*)
disponibles en un clic ou par QR Code
sur le site **FO51**
[Guide FO Finances \(Ministère\)](#)
[Guide FO Fonction Publique \(Interministériel\)](#)

RESTAURATION

RESTAURANTS

La Marne compte 6 structures de restauration :

- Restaurants Financiers (REFI) : Épernay et Reims
- Restaurant Inter Administration (RIA) : Châlons
- Restaurants conventionnés : Châlons (Lycée Jean Talon, Hôpital) et Reims (SNCF)

Pour les restaurants d'Épernay (REFI) et de Reims (SNCF) fermés durant 1 à 2 semaines à Noël et 3 à 4 semaines en août, l'attribution de titres restaurant est impossible.

Une note du Secrétariat Général précise les modalités d'obtention à savoir une fermeture supérieure à 4 semaines consécutives sans alternative possible dans un autre restaurant à proximité.

FO Finances Marne va alerter la Fédération afin d'obtenir des précisions du SG.

CASERNE CHANZY

Châlons réhabilite le quartier « Chanzy » (*anciens bâtiments militaires*) pour accueillir de nouvelles administrations et services dont le Centre de Contact des Professionnels en septembre 2023.

À ce stade, une solution provisoire de restauration « snacking » sera mise en place mais aucun choix n'est encore retenu.

TARIFICATION

Une circulaire interministérielle du 30 décembre 2022 précise le montant de la subvention interministérielle (*PIM : Prestation InterMinistérielle*) passant à 1,39€ HT au 1^{er} janvier 2023 soit 1,53€ TTC. Cette précision HT /TTC est une nouveauté 2023.

Son application est possible pour les restaurants assujettis à la TVA mais aucun effet rétroactif entre le 1^{er} janvier et sa mise en place durant le 1^{er} semestre.



Section **FO-DGFIP** de la Marne

DDFiP 12 rue Sainte Marguerite 51000 Châlons en champagne
Secrétaire Départemental : Sylvain COMMENCAIS Tél : 06 17 40 61 39
Mail : fo.ddfip51@dgfip.finances.gouv.fr
Site : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/051/>